

vernement américain, le gouverneur de la Banque du Canada a communiqué avec les directeurs des cinq principales banques canadiennes. Il leur a demandé si elles étaient saisies de nouvelles demandes de crédit découlant des principes directeurs américains au moment où elles étaient incapables de répondre à toutes les demandes normales de prêts commerciaux venant de clients dont le crédit est solide, de continuer de s'occuper de ceux qui s'étaient adressés à elles dans le passé pour leurs besoins financiers. Les directeurs ont déclaré qu'ils suivraient cette ligne de conduite. Le gouverneur a répété la même chose aux directeurs de toutes les banques lors d'une réunion tenue le 5 janvier.

En ce qui concerne les émissions à long terme de filiales américaines, j'espère qu'on ne recourra pas trop au marché des capitaux canadiens; mais si cela arrivait, le gouvernement devrait décider quelles mesures il y aurait lieu de prendre. Comme je l'ai dit dans mon discours de jeudi dernier, le marché américain des nouvelles émissions est ouvert aux filiales américaines et aux autres sociétés canadiennes. S'il y avait un trop grand accroissement des emprunts sur notre marché des capitaux, cela pousserait simplement d'autres emprunteurs canadiens vers le marché américain des nouvelles émissions et la balance des paiements des États-Unis ne s'en trouverait pas améliorée.

Voilà, monsieur l'Orateur, des observations générales complétant mes réponses aux questions posées hier. Pour terminer, j'aimerais dire, répéter plutôt, que le gouvernement canadien, et les Canadiens en général, doivent se montrer vigilants à cet égard. Dans l'intérêt du Canada, et pour aider les États-Unis à surmonter leurs problèmes, qui ont des répercussions sur notre pays, il faut aussi faire preuve de modération, d'indulgence et de compréhension.

M. Cameron (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Puis-je poser une question, monsieur l'Orateur? Vous semblez fermement persuadé, monsieur le ministre, que la politique américaine ne sera pas permanente, et cette conviction s'appuie, si je ne m'abuse, sur certaines déclarations du secrétaire au Commerce. Sur quoi se fonde son espoir que la position des États-Unis quant à sa balance des paiements changera, si ce n'est en imposant des principes directeurs plus ou moins permanents. De lourdes dépenses, qui ne diminuent pas, ne continueront-elles pas à poser les mêmes problèmes? Y aura-t-il des changements?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, tout ce que je peux dire à ce sujet c'est que la situation s'est sensiblement améliorée aux États-Unis depuis un an. Je ne saurais pré-

dire que les États-Unis sortiront de leurs difficultés, mais j'estime qu'il faut admettre au départ que les États-Unis ont eu recours à ces politiques seulement à cause de leur balance des paiements. Nous espérons qu'ils s'en sortiront et nous sommes certains qu'ils n'ont pas adopté cette politique pour un motif caché.

L'hon. M. Hees: Le gouvernement américain sait-il que notre balance des paiements avec les États-Unis est gravement déficitaire et en a-t-il tenu compte quand il a appliqué ces principes directeurs au Canada en particulier?

L'hon. M. Sharp: Oui, monsieur l'Orateur. Il est évident que nous avons très bien réussi à convaincre les États-Unis que le Canada n'aggravait pas leurs problèmes, et que la situation décrite par mon honorable ami contribuait à augmenter leurs réserves. Voilà pourquoi le Canada a obtenu ce traitement de faveur, dont je ne peux assez souligner l'importance, qui nous donne libre accès à tout le marché à long terme des États-Unis, sans que s'applique la loi sur l'égalisation de l'intérêt. À cet égard, nous sommes dans une situation très privilégiée.

L'hon. M. Hees: Une autre question supplémentaire. A-t-on bien fait comprendre aux États-Unis que le Canada n'exerce aucune influence sur leur situation et qu'en appliquant ces principes directeurs au Canada, ils affectent très défavorablement la situation canadienne vu le fort déficit de notre balance de paiements avec les États-Unis? (*Applaudissements*)

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, j'ignore encore si les principes directeurs sur les investissements directs auront ces effets. Cela se pourrait. Nous avons, toutefois, signalé aux États-Unis que, le cas échéant, ils ne pourraient que nuire aux intérêts et du Canada et des États-Unis. Je regrette vivement que les États-Unis n'aient pas fait exception pour le Canada, mais ils pourraient encore avoir la sagesse d'accepter nos conseils.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le député de Grey-Nord (M. Noble) devait parler maintenant, mais il a eu l'obligeance de me laisser prendre sa place.

La déclaration que vient de faire le ministre des Finances (M. Sharp) n'a pas répondu aux questions du député de Northumberland (M. Hees). De fait, le ministre se contente de dire: les États-Unis n'ont pas jugé opportun de tenir compte du déséquilibre prononcé de notre balance des paiements avec les États-Unis. De fait, le ministre, dans sa dernière

[L'hon. M. Sharp.]